

## **APPEL A PROJETS CHAMPAS**

**EDITIONS 2018, 2019, 2020, 2021**

### CONTEXTE

Dans le cadre de son programme de développement du Scrabble en Afrique, la FISF a encouragé la mise sur pied de festivals régionaux il y a quelques années en Afrique. Sur demande des fédérations africaines, lesdits festivals ont laissé place aux Championnats d'Afrique de Scrabble - CHAMPAS. Après la première édition réussie des Championnats d'Afrique de Scrabble à Lomé au Togo, la FISF, à travers son Bureau Afrique, vient solliciter les fédérations intéressées pour faire acte de candidature à l'organisation des éditions 2017 à 2021 desdits Championnats.

Les fédérations candidates pour organiser les CHAMPAS, sont priées de transmettre leur projet au Bureau Afrique FISF au plus tard :

- 15 mars 2017 pour l'édition 2018,
- 15 juillet 2017 pour l'édition 2019,
- 15 mars 2018 pour les éditions 2020 et 2021.

### PRESENTATION DU PROJET

Le projet des CHAMPAS soumis par la fédération candidate doit renseigner sur :

1. L'état des lieux du développement de l'activité scrabblesque du pays : situation administrative de la fédération, l'effectif des licenciés, le palmarès, l'expertise disponible, l'expérience en matière d'organisation de grands événements, la logistique à disposition (matériel de jeu et d'arbitrage etc.),
2. L'agenda des compétitions : épreuves, dates, lieux et horaires ;
3. Le devis estimatif et quantitatif de la compétition ;
4. La composition et le plan de travail du Comité d'organisation ;
5. Le plan de financement étayé, si possible, par les engagements signés des contributeurs ;
6. Les lettres de confort de l'Administration si disponibles : autorisation ou accord (de financement) de la ville hôte ou de l'un au moins des ministères ou fonds dédiés aux sports, aux loisirs, à la culture, = la francophonie etc. ;
7. Une proposition des droits d'inscription au jeu prévus (sauf si c'est pris en compte dans le point 3) ;
8. Une proposition des prix en nature et en espèce pour les vainqueurs.

## CONDITIONS GENERALES A RESPECTER PAR LE PROJET

Les conditions générales à respecter par le projet sont contenues dans le cahier des charges en annexe au présent appel. Ledit cahier des charges étant susceptible d'adaptation à tout moment. Il est fait dérogation au point 1.1 pour les éditions 2017 et 2018.

## ACTIVITES PARALLELES POSSIBLES

1. **Un concours des écoles/jeunes** : la finale ouvre les compétitions proprement dites ; le processus peut durer les deux à trois mois précédents et se limiter seulement la ville hôte ;
2. **Un stage international d'organisation et d'arbitrage au Scrabble** : les stagiaires formés assurent l'arbitrage des épreuves ; sa durée est d'au plus une semaine et il prend en compte de préférence au moins un stagiaire par pays participant et au moins deux stagiaires par ligues régionales de la fédération hôte ;
3. **L'atelier d'initiation et de démonstration** : ils y sont accueillis et initiés les curieux, les jeunes et des aspirants à la pratique du Scrabble ;
4. **Des conférences, causeries, récitals poétiques et autres soirées culturelles.**

## CONTENU DU PLAN DE TRAVAIL DU COMITE D'ORGANISATION

Le travail du Comité d'organisation doit prendre en compte :

1. L'élaboration du dossier de sponsoring et les relations avec les sponsors, mais de façon générale la mobilisation des ressources nécessaires à l'organisation ;
2. Les prises de contact et la signature de contrats de prestation avec les gérants des salles de jeu, des espaces d'hébergement ou d'autres manifestations ;
3. La campagne de communication et de promotion de l'événement (médias, internet, publicité) ;
4. L'offre d'hébergement à faire aux participants ;
5. L'accueil de toutes les délégations et en particulier l'accompagnement des officiels internationaux ;
6. La mise en place de la logistique ;
7. La permanence pour les inscriptions aux jeux et les réservations d'hébergement à distance.

*Porto-Novo, le 1<sup>er</sup> décembre 2016*

**Olivier ASSINOU**

*Le Responsable du Bureau Afrique FISF*